



## Communiqué de presse

Paris, le 20 juin 2019

### La protection sociale en France et en Europe en 2017 Résultats des comptes de la protection sociale – Édition 2019

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie « La protection sociale en France et en Europe en 2017 ». Cet ouvrage analyse les évolutions récentes des prestations sociales et des ressources les finançant, pour les différents risques sociaux (santé, vieillesse-survie, famille, emploi, logement, pauvreté-exclusion sociale). Ces dépenses sociales sont mises en perspective et comparées avec celles des autres États membres de l'Union européenne.

#### La croissance des prestations sociales reste modérée en France comme en Europe

En France, les prestations sociales représentent 727,9 milliards d'euros en 2017, soit 31,7 % du PIB. Elles augmentent de 1,8 % par rapport à 2016. Elles ralentissent globalement depuis plusieurs années, en particulier depuis 2013, en raison des réformes mises en œuvre qui modèrent la croissance des montants versés, ainsi que de la faible inflation. La même dynamique s'observe dans plusieurs pays de l'UE, compte tenu à la fois des réformes engagées et du rebond économique intervenu dans plusieurs États. Les dépenses de prestations sociales en volume se sont stabilisées dans l'UE-15 à partir de 2010 et augmentent plus modérément en 2016 (+1,6 %, après +2,0 %), dernière année disponible pour les données harmonisées au niveau européen.

#### Les prestations « vieillesse-survie » et « santé » (81 % des dépenses de protection sociale) restent contenues

En France, les prestations du risque vieillesse-survie (45 % du total, soit 331,1 milliards d'euros) progressent de manière modérée (+1,7 %) depuis plusieurs années, en raison d'une évolution contenue des effectifs de retraités, due aux effets de la réforme des retraites de 2010, ainsi que du faible niveau de revalorisation des pensions. Premier poste de dépenses en Europe également, celles-ci ralentissent au sein de l'UE-15, passant de 3,4 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2009 à 1,4 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2016, sous l'effet des réformes.

Les prestations liées à la santé (35 % du total, soit 255,8 milliards d'euros) progressent en 2017 à un rythme similaire à celui des années précédentes (+2,1 %, après +2,2 % en 2016). Au sein de l'UE-15, les dépenses de maladie-soins de santé ralentissent depuis 2010 (+1,2 % en moyenne annuelle entre 2009 et 2016, après +4,8 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2009)

Les prestations sociales relatives à l'emploi, à la famille, au logement, ainsi qu'à la pauvreté et l'exclusion sociale, dont le poids est moins important que ceux des risques vieillesse-survie et santé, évoluent à des rythmes contrastés. L'amélioration du marché de l'emploi contient la croissance du risque emploi (+0,1 %), et les mesures législatives limitent à nouveau la croissance des dépenses d'aides au logement (+0,8 %, après +1,3 % en 2016). À l'inverse, les prestations familiales renouent avec la croissance en 2017 (+1,1 %), après deux années de croissance atone. Les dépenses de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale augmentent de façon soutenue (+5,9 % en 2017).

.../...

## **La France est le pays de l'Union européenne qui consacre la part la plus importante de sa richesse nationale à la protection sociale**

En 2016, l'UE-28 consacre 27,1 % de son PIB, soit plus de 4 000 milliards d'euros, aux prestations sociales. Cette part varie considérablement entre les États membres compte tenu notamment des tendances démographiques, des différences de niveaux de vie, de la diversité des systèmes de protection sociale, mais également de facteurs institutionnels et socio-économiques. En particulier, les différences sont très marquées entre les membres de l'UE-15 (27,9 % du PIB) et les treize nouveaux membres ayant adhéré à l'UE depuis 2004 (NM-13, 18,3 % du PIB). La France, comme d'autres pays riches au sens du PIB par habitant, consacre une part importante de ses ressources à la protection sociale, avec une dépense totale avoisinant un tiers du PIB.

## **Le solde de la protection sociale redevient excédentaire en France en 2017**

En France comme en Europe, l'activité économique accélère en 2017 : l'ensemble des pays de l'Union européenne (UE) affiche une croissance positive. Dans ce contexte, le solde du système français de protection sociale redevient excédentaire pour la première fois depuis 2008, pour s'établir à 5,2 milliards d'euros. En effet, en 2017, les ressources de la protection sociale (779,7 milliards d'euros), portées par la reprise économique, augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+2,8 %, après +2,2 %). Elles sont plus dynamiques que les dépenses, qui progressent de 1,8 % (après +1,9 % en 2016) et s'élèvent à 774,5 milliards d'euros.

## **Télécharger l'ouvrage :**

« [La protection sociale en France et en Europe en 2017, résultats des comptes de la protection sociale, édition 2019](#) »

Sous la direction de Lucie Gonzalez, Jean-Cyprien Héam, Myriam Mikou, Carine Ferretti et Maria Rhomari, coordonné par Éloïse Corazza, Morgane Glotain et Céline Pilorge (DREES).

Collection *Panoramas de la DREES-social, édition 2019*. Juin 2019.

## **À propos de la DREES :**

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

---

### **CONTACT PRESSE :**

Souphaphone Douangdara, drees-infos@sante.gouv.fr - 01 40 56 81 97 / 01 40 56 33 84